

1.2.3 *Les perspectives éthologiques*

En éthologie, nous pouvons dénombrer deux courants. En premier lieu, l'éthologie classique met surtout l'accent sur la notion d'instinct, sur des modes d'acquisition distincts du conditionnement comme l'imprégnation et la maturation, ainsi que sur les conditions de déclenchement du comportement relativement autonome par rapport à l'environnement, la spontanéité du comportement et le rôle des facteurs endogènes (Feyereisen et Lannoy, 1985). En dernier lieu, l'éthologie sociale s'intéresse davantage à l'examen des relations entre les individus et le groupe, qui tient lieu du milieu social auquel ils doivent s'adapter. L'accent est ainsi mis sur l'adaptation de l'individu à un groupe et sur la fonction du groupe comme médiateur d'adaptation entre l'individu et son environnement physique et social (Provost, 1985).

Ces deux courants théoriques sont à la base même de trois embranchements de la perspective éthologique (Immelmann, 1982). La première, de type appliqué, a pour objet l'étude des espèces animales présentant un intérêt direct pour l'homme et qui par conséquent met davantage l'accent sur les possibilités pratiques d'acclimatation et d'application: organisme versus environnement. Pour y parvenir, cette discipline s'intéresse à deux groupes d'animaux, à savoir les animaux

domestiques et ceux vivant au jardin zoologique. L'éthologie comparée, pour sa part, se concentre surtout sur l'étude des traits morphologiques entre les espèces. Cette comparaison s'inscrit dans une perspective phylogénétique et dans un contexte écologique. Finalement, l'éthologie sociale s'intéresse au côté biologique du comportement. Cette discipline appréhende le comportement de l'extérieur en ayant recourt à l'observation. De plus, elle ne se concentre pas sur des individus isolés, mais sur le développement des traits comportementaux plus généraux (ontogénie) chez les espèces.

1.2.4 *L'éthologie humaine*

Comparativement aux autres perspectives éthologiques, l'éthologie humaine est apparue un peu plus tard vers les années 1950. En fait, la notoriété de cette discipline est très bien représentée dans deux secteurs du développement chez l'enfant, soit au niveau des relations mère-enfant et celui de l'organisation sociale des groupes d'enfants. Pour parvenir à décrire les mécanismes régissant cette organisation sociale, le premier champ de travail à caractère classique pour les éthologistes consista d'abord à établir un répertoire comportemental de l'enfant pour ensuite décrire les gestes sociaux à partir de la taxonomie comportementale (Feyereisen et de Lannoy, 1985).

Blurton-Jones et Leach (1972) ainsi que l'équipe française de Montagner (1978) furent parmi les premiers à dresser ce catalogue des comportements de l'enfant qui peut mener à la constitution d'une interaction entre les pairs. Ils répertorièrent des gestes comme le sourire, offrir un objet, tendre la main, caresser autrui, pencher la tête sur le côté, ouvrir la bouche, lever le bras, donner des coups, prendre un objet, etc. Toujours selon Montagner, ce répertoire, construit sur des caractéristiques individuelles, déterminerait les attitudes de la personne lorsqu'elle est impliquée dans des échanges avec les autres.

D'un autre côté, Strayer (1983) et son équipe se sont intéressés à cerner la structure des relations des enfants dans le groupe. En ce sens, ils entreprirent trois types d'analyses: celle des réseaux de dominance réalisée à partir des conflits interpersonnels, des réseaux affiliatifs et des analyses factorielles portant sur la globalité des comportements. Les activités sociales conflictuelles ont été observées à partir d'un sous-ensemble du répertoire comportemental qui distingue les manifestations d'attaque, de menace, de compétition et de soumission. Pour leur part, Trudel, Gauthier et Jacques (1983) ont entrepris l'analyse des réseaux affiliatifs en considérant les comportements d'attachement secondaire, les comportements d'attention sociale et les verbalisations. Finalement, les analyses factorielles sur l'intégralité des comportements effectués par Trudel et Strayer (1985) confirment le

niveau de cohérence des regroupements entre les activités conflictuelles et affiliatives.

1.2.5 Les techniques d'enregistrement du comportement en éthologie

Pour conclure sur les apports de la perspective éthologique à la compréhension de l'étude biologique du comportement, nous décrivons ses principales techniques d'enregistrement du comportement. Malgré l'opportunité d'utiliser les techniques et les méthodes de l'éthologie comparée et appliquée dans l'étude de l'être humain, et en particulier chez les enfants d'âge préscolaire, il s'avère que ces premiers modèles sont utilisables mais insuffisants pour comprendre toute la complexité des relations humaines. D'un autre côté, la majorité des éthologistes considère que l'observation en milieu naturel est un prérequis à l'expérimentation qui, une fois réalisée, permet la formulation de questions de recherche et d'hypothèses de travail beaucoup plus structurées (Trudel et Strayer, 1983). Ce n'est qu'après avoir recueilli un certain nombre d'informations qu'ils envisagent sérieusement l'expérimentation. Avant d'en arriver-là, l'éthologiste doit, au préalable, décrire l'objet et classifier ses caractéristiques. En cela, sa démarche scientifique consiste à privilégier trois phases. La phase descriptive comprend l'observation naïve où le chercheur étudie l'organisme avec le moins d'intrusion possible, en respectant les conditions écologiques

(aménagement physique et social). À cette phase, l'éthologiste porte une attention particulière aux choix et aux définitions des comportements à l'étude. La deuxième phase, dite d'exploration, implique la mise sur pied d'un plan d'observation. C'est durant celle-ci qu'il raffine sa taxonomie d'observation et les modalités d'enregistrement des comportements. L'évaluation constitue la dernière phase de la démarche éthologique. Elle s'apparente à toute méthode classique de la recherche en termes de techniques d'échantillonnage, de fidélité et de validité des mesures, et du degré d'inférence.

Étant donnée l'importance de l'observation dans l'approche éthologique, cette approche a développé une certaine expertise dans l'utilisation des diverses méthodes d'échantillonnage. Strayer et Gauthier (1985) et Gauthier (1982) regroupent ces méthodes en deux grandes catégories: les techniques polyvalentes et les techniques fixes. Parmi les premières, nous retrouvons le relevé manuscrit, l'enregistrement sur magnétophone et vidéoscopique. Pour les techniques fixes, les principales sont: le compteur et chronomètre cumulatif, l'enregistreur automatique d'événements et l'encodeur/microprocesseur. Le choix de l'une ou l'autre de ces techniques repose, en fait, sur la sélection des comportements, la situation observée et la phase à laquelle se situe l'étude. Par exemple, il demeure plus économique pour un éthologiste en milieu naturel qui

entreprend l'étude d'une nouvelle problématique d'opter pour la technique papier-crayon que de s'équiper d'un matériel lourd tel un système d'enregistrement vidéoscopique.

1.3 LA DOMINANCE SOCIALE

Le dictionnaire Robert (1990) définit la dominance comme la prépondérance d'un trait sur un autre. En écologie, ce terme s'applique à la fréquence relative d'une espèce par rapport aux autres, dans un milieu donné (Immelmann, 1982). La psychologie générale conçoit la dominance par rapport aux désirs et à la prédisposition d'un individu pour essayer d'influencer les autres. En éthologie le concept de la dominance paraît constituer un concept clé pour comprendre le fonctionnement comportemental du jeune enfant en groupe de pairs. Les recherches sur la dominance sociale ont donné lieu à deux optiques.

D'une part, l'éthologie classique considère que la dominance doit être comprise comme une caractéristique individuelle. Chez chaque enfant, à partir de ses expériences sociales variées, se développe un style comportemental particulier. Ce style déterminerait l'attitude de l'enfant dans ces échanges actuels. Pour Montagner (1978), le profil comportemental individuel reste relativement stable et indépendant du

groupe dans lequel s'intègre l'enfant. D'autre part selon l'éthologie sociale, la dominance est comprise comme une construction se résumant à un ensemble d'adaptations ponctuelles entre les enfants vivant dans un groupe stable (Trudel, Gauthier, Jacques et Strayer, 1983). Toujours selon cette optique, la dominance ne décrit pas une caractéristique individuelle mais une série d'ajustements collectifs manifestés à l'intérieur du groupe. La dominance sociale serait donc un phénomène d'adaptation collective permettant au groupe de résister aux pressions internes voire l'éclatement de l'unité sociale.

Toujours en rapport avec l'éthologie sociale, Hinde (1976) et Strayer (1978) ont proposé quatre niveaux descriptifs pour analyser les modes d'adaptation sociale: 1) les schèmes de comportements, 2) les interactions, 3) les relations et 4) la structure sociale. Les schèmes réfèrent au répertoire des manifestations comportementales du sujet. Les interactions, pour leur part, englobent les gestes dirigés vers la cible. Les relations impliquent la récurrence des gestes entre les partenaires. Finalement, la structure sociale fournit l'ensemble des relations observées dans le groupe.

1.3.1 *Distinction entre la dominance sociale et l'agressivité*

Entreprendre une étude éthologique sur la dominance sociale implique une distinction entre le concept de dominance et celui de l'agressivité. En effet, la dominance sociale ne doit pas être confondue avec les comportements agressifs qui ne sont qu'une des modalités observables que les individus utilisent pour établir et maintenir la structure de dominance. En fait, la dominance (établie par des conduites agressives) implique un échange conflictuel dyadique et que l'un des partenaires en cause réagisse par un comportement de soumission. C'est à partir de l'ensemble des relations dyadiques agressives entre tous les partenaires d'un groupe qu'une structure de dominance sociale peut être dégagée.

Comme nous l'avons déjà souligné, cette structure repose sur une distribution de l'ensemble des relations conflictuelles dyadiques par lesquelles le chercheur positionne chacun des individus du groupe en tenant compte des indices d'asymétrie (si l'enfant A domine l'enfant B, alors l'enfant B ne peut dominer l'enfant A) et de linéarité (si l'enfant A domine l'enfant B qui lui même domine l'enfant C, alors l'enfant A domine l'enfant C) (Trudel et Strayer, 1985). Au niveau du groupe, l'analyse du niveau d'asymétrie permet d'évaluer la plus ou moins grande rigidité des relations de dominance tandis que l'analyse du

niveau de linéarité permet d'évaluer le degré de transitivité linéaire de la structure sociale.

1.3.2 Processus d'établissement de la structure de dominance

Pour obtenir les ordres de dominance sociale à l'intérieur d'une structure hiérarchique, deux principes sont véhiculés par les études éthologiques (Beaugrand, 1984). Le premier, celui du tournoi, propose qu'une hiérarchie transitive est le produit final de la rencontre de tous les individus dans un groupe. En effet, ce principe sous-entend que tous les membres d'un groupe doivent se rencontrer deux à deux. Le second principe suggère que la position hiérarchique des individus dépend principalement des caractéristiques individuelles. Ainsi, un individu présentant le pointage le plus élevé pour un trait désirable et avantageux dominerait tous les autres individus du groupe, alors que l'individu dont le pointage est un peu moins élevé dominerait tous les autres à l'exception du premier, et ainsi de suite jusqu'à l'individu le moins favorisé, occupant le dernier échelon de la hiérarchie.

Par ailleurs, très peu de travaux portent sur les processus sous-jacents à l'émergence de la dominance sociale. Toutes les études en éthologie humaine se concentrant sur l'établissement des ordres de dominance commencent habituellement leurs observations quelque

temps après que l'ordre hiérarchique ait été assez bien établi et stabilisé (Jacques, Trudel et Strayer, 1986; Strayer et Strayer, 1976; Strayer, Jacques et Gauthier, 1983; Strayer et coll., 1986; Strayer, Leclerc et Blicharski, 1987; Trudel et Strayer, 1985).

Les seules recherches entreprises lors de la formation des unités sociales furent effectuées auprès de plusieurs espèces animales (Desportes, 1979; Hinde, 1976). En ce sens, le sociologue Chase (1982) a suivi l'émergence de la structure de dominance dans lequel trois individus se rencontraient lors de la formation du groupe. Il a noté systématiquement les dominances et les soumissions de chacun des individus. Son modèle préconise qu'il y a une très grande probabilité que les individus qui gagnent une première fois gagnent aussi une seconde fois, et confirment ainsi les effets prépondérants d'une expérience récente de dominance sur les conflits dyadiques ultérieurs. De même, les individus qui perdent un premier conflit, perdent aussi le second avec une grande probabilité, confirmant l'importance d'une expérience récente de soumission pour expliquer les pertes ultérieures. Deux observations peuvent être tirées du modèle de Chase. Premièrement, la présence de congénères non seulement en tant que spectateurs des conflits sociaux, mais en tant qu'éventuels participants, augmente le degré de transitivité. Deuxièmement, un individu remarquant que son ancien dominant se soumet devant l'adversaire pourra en tirer comme conséquence sociale de ne pas s'engager lui-

même dans un conflit contre cet adversaire et lui signaler sa soumission immédiate.

1.3.3 *L'attention sociale*

Sans être considéré comme faisant partie d'un des processus sous-jacents à l'étude de la dominance, Abramovitch (1976) indique que les rapports d'attention sociale sont d'assez bons critères pour parfaire les évaluations sur la structure de dominance d'un groupe. En effet, les sujets d'un rang inférieur regardent davantage les dominants que ces derniers ne regardent les subordonnés. Ainsi donc, une hypothèse considère le regard comme le reflet des positions hiérarchiques existant entre les personnes. Néanmoins, plusieurs indications semblent contradictoires, les unes font du regard un indice de domination, pour d'autres un signe de soumission. En considérant le fait que le sujet doté d'un rang relativement élevé recueille plus d'attention visuelle en provenance des congénères de son groupe pourrait s'expliquer comme suit: le dominant agit ou parle davantage et l'on tend à regarder automatiquement celui qui émet une réponse; mais une chose est certaine, c'est que le subordonné qui écoute ou qui regarde un dominant le fait proportionnellement plus que lorsque c'est le dominé qui agit (Feyereisen et Lannoy, 1985).

1.3.4 *Les facteurs contribuant aux conflits sociaux*

Les études en éthologie reconnaissent plusieurs facteurs qui poussent les individus à s'engager dans un conflit interpersonnel (Trudel et Strayer, 1985). Parmi les principaux facteurs mentionnés la réaction aux étrangers, la préférence dans la distribution de l'affiliation, ainsi que l'attention sociale, l'accessibilité aux objets et à l'espace. Concernant le premier facteur, Ellyson et Davidio (1985) ont observé que lorsqu'un étranger s'intègre dans un groupe stable dont les membres partagent une histoire commune, il n'est pas rare d'assister à une augmentation des gestes défensifs en provenance de certains individus à cause, bien sûr, d'une structure déjà organisée. Deuxièmement, l'apparition d'un conflit social peut survenir lorsque durant une relation dyadique affiliative, une troisième personne tente de s'ingérer dans cette relation privilégiée (Strayer, Jacques et Gauthier, 1983). Le troisième facteur pouvant déclencher un conflit interpersonnel proviendrait du nombre limité de ressources disponibles au groupe. Effectivement, lorsque l'objet (personne, jouet, etc) est rare, les individus désirant cette ressource s'engageront dans un conflit dans le but de se l'approprier (Trudel et Strayer, 1985). Finalement, plusieurs études démontrent l'existence d'une distance sociale (territorialité) fonctionnelle entre les membres assurant d'une certaine manière la sécurité et l'intégrité de chacun (Godefroid, 1987). Très souvent, l'apparition du conflit social se situe à une proximité intime ou

bien personnelle. Effectivement, Desportes (1979) observa qu'un des stimuli qui déclenche le conflit social est très souvent la proximité trop rapprochée d'un congénère.

1.4 CONDITIONS NÉCESSAIRES A L'ÉTABLISSEMENT DU GROUPE ET A SON ÉVOLUTION

Effectuer une étude sur la dominance sociale implique que le chercheur doit considérer la taille de l'unité sociale. En effet, le nombre d'individus qui composent un groupe influence l'établissement des ordres de dominance (McGrew, 1972). Ainsi, chez une petite unité sociale, l'émergence de la structure de dominance s'effectue beaucoup plus rapidement que chez les grands groupes à cause du nombre plus limité de partenaires sociaux. Il va sans dire qu'il ne suffit pas qu'un ensemble d'individus se retrouve dans un même endroit pour que ce regroupement fasse office d'unité sociale. Pour qu'il y ait effectivement groupe, une série de conditions doivent être présentes: 1) que les individus partagent des objectifs similaires; 2) qu'il y ait des interactions entre les personnes; et 3) que chacune d'elles se perçoive comme un élément du groupe (Jacques, 1986; Caplow, 1984).

À partir de ces trois conditions, il est facile d'en déduire qu'une personne ne constitue pas à elle seule une unité sociale même si, selon Jacques (1986), le nombre minimal pour constituer un groupe

comprend au moins deux entités sociales. Contrairement à Jacques, Beaugrand (1984) et Caplow (1984) estiment qu'un groupe doit comporter un minimum de trois individus liés par des relations plus ou moins complexes. Selon ces deux derniers auteurs, une dyade comme groupe n'a pas d'identité collective autonome autre que celle des deux congénères, car la relation à deux est incapable de survivre au remplacement de l'un des membres. Chapais (1988) nuance un peu plus cette idée en affirmant que dans les groupes d'animaux supérieurs, leurs rapports sociaux reposent non seulement sur des échanges apolitiques (dyadique) mais aussi sur des rapports à caractère politique. En résumé, les rapports apolitisés impliquent seulement deux individus à la fois, tandis que ceux dit politisés incluent tout rapport comprenant au moins trois congénères (polyadique).

Une unité sociale est une organisation évolutive qui passe obligatoirement par trois phases: la formation, la stabilisation et la dissolution (Côté, 1986). La première phase est généralement stressante pour les congénères qui, en raison de l'anxiété occasionnée par une nouvelle adaptation au milieu ainsi qu'aux individus, adoptent des comportements de méfiance ou défensifs envers autrui. Ces attitudes sont liées au manque de reconnaissance du statut social de chacun par rapport aux autres qui, une fois reconnu, gère l'ensemble des activités sociales du groupe (Trudel et Strayer, 1985). En fait, la dynamique entre les activités affiliatives et conflictuelles, à l'intérieur

du groupe, incite les membres à adapter leurs comportements en fonction de l'émergence de leur statut. C'est durant cette période de formation de groupe que, peu à peu, chaque individu perçoit ce qu'il faut faire de ce qu'il ne faut pas faire pour être accepté des autres. Au début, cette "prise de conscience" apparaît plus ou moins formellement. À mesure que la structure hiérarchique se stabilise, il en ressort une augmentation des relations affiliatives au détriment d'une diminution des comportements défensifs (Strayer, Leclerc et Blicharski, 1987; Petitclerc et Saucier, 1985). En fait, lorsque les statuts sont définis et que les membres ont réussi à se définir par rapport au groupe, la deuxième phase commence. Les membres sont en mesure d'établir des relations privilégiées et quand survient un conflit social, l'emploi de rituels d'intimidation suffit généralement à mettre fin à ce conflit. Finalement, lorsque s'amorce la dissolution du groupe, on assiste à une très grande interdépendance des membres et une optimalisation qualitative des rapports sociaux (Côté, 1986). Ainsi, très peu de conflits sévères surviennent au cours des phases de stabilisation et de dissolution.

1.5 OBJECTIFS ET QUESTIONS DE TRAVAIL

Malgré de très nombreux écrits sur la dominance sociale, très peu de recherches ont mis l'accent sur l'analyse en terme de rapports de pouvoir lors du processus de formation de groupe chez les enfants d'âge préscolaire. Ainsi, notre principal objectif est de décrire l'établissement des rapports de dominance dans les petites unités sociales.

L'examen se rapportant à la dominance sociale nous pousse à énumérer certaines pistes de recherche. Tout d'abord, considérant que la dominance sociale est la première forme d'organisation sociale dans les groupes de jeunes enfants, nous prévoyons que chez les petites unités sociales d'enfants, l'émergence de leur vie sociale organisée ne peut se développer sans la présence d'activités conflictuelles (Strayer, Jacques et Gauthier, 1983). Ensuite, nous estimons que ces activités reposent principalement sur l'accessibilité aux ressources (Carpenter, 1942; Maslow, 1936; Zuckerman, 1932). En poussant un peu plus loin nos pistes, nous posons les questions suivantes: 1) Existe-t-il des différences individuelles dans les activités conflictuelles manifestées dans les groupes de filles par rapport à ceux des garçons?; 2) Est-ce que l'enfant étranger sera davantage impliqué dans des activités conflictuelles?; 3) Est-ce qu'il existe une évolution temporelle des activités conflictuelles?; 4) Est-ce que l'accessibilité aux objets est la principale source (cause) de conflits sociaux?; 5) Est-ce que les

terminateurs de fin de séquence d'un conflit social sont les mêmes selon le sexe et le degré de familiarité des partenaires?; 6) Est-ce que le modèle de Chase (1982) concernant le processus d'établissement des rapports de dominance est applicable à l'étude de la dominance sociale lors de la formation de groupes chez les enfants d'âge préscolaire?; 7) Est-ce que les règles régissant la structure de dominance sociale des groupes stables sont applicables aux petites unités sociales en émergence?; et 8) Durant un conflit dyadique, est-ce que le troisième enfant s'implique dans cet échange?